

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 1^{er} AVRIL 2025

Point n° 15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : Signature du contrat d'engagement Culture et Santé 2024/2025 de l'EHPAD Cousin de Méricourt

Le Conseil,

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles R123-39 et suivants ;

Vu les articles L 2131-1 et L 2131-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'appel à projets Culture et Santé 2024 auquel le CASVP et, l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre/Conservatoire à rayonnement Départemental et Gravitas Artis se sont portés candidats et ont été lauréat avec le projet « Au risque de la métamorphose » qui se déroulera sur l'EHPAD Cousin de Méricourt.

Vu le projet de contrat d'engagement Culture et Santé de 2024 de l'EHPAD Cousin de Méricourt

Vu la mémoire portant sur signature du contrat d'engagement Culture et Santé 2024/2025;

Délibère

Article 1 :

Le Conseil d'Administration accepte la subvention de 3 750 € versée par l'ARS au titre de la réalisation du projet « Au risque de la métamorphose ».

Article 2 :

La Directrice Générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris est autorisée à signer le contrat d'engagement Culture et Santé 2024/2025.

Article 3 :

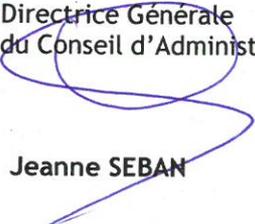
Le CASVP versera la somme de 2000 € à l'association Gravitas après restitution du projet porté par l'association.

Article 4 :

Les dépenses correspondantes seront imputées au compte 611282 du budget annexe de l'EHPAD Cousin de Méricourt

Les recettes issues du versement de la subvention seront imputées au compte 7351128 du budget annexe de l'EHPAD Cousin de Méricourt

La Directrice Générale
Secrétaire du Conseil d'Administration



Jeanne SEBAN

P/la Présidente
du Conseil d'Administration



Léa FILOCHE